Baromètre Salariés

Secteur santé • Pharmacie d'officine

RÉMUNÉRATION NETTE ANNUELLE

2021

Ce baromètre présente les informations saillantes concernant les salariés des entreprises libérales du champ de l'OMPL, à partir des données de la **DADS** fournies par l'Insee et de prévisions statistiques. Il propose une photographie comparative des caractéristiques et des conditions d'emploi des salariés.

21471 € ET PLUS POUR LA MOITIÉ DES SALARIÉS

Le revenu net annuel médian de la branche est un peu supérieur à celui du secteur. Cependant, toutes les catégories sociales de la branche obtiennent des revenus médians moins importants que ceux observés au niveau du secteur.

Médiane estimée de la rémunération nette annuelle par catégorie sociale (€)

Catégories sociales			Ompl
Cadres	35533	35701	36136
Professions intermédiaires	20562	21837	22520
Employés	17841	19768	20416
Ouvriers	17038	17087	17264
Ensemble	**21471**	**21296**	**22469**

Source : extractions Insee, DADS 2018.

La DADS « salariés » donne la rémunération nette de toutes cotisations sociales obligatoires, de CSG (contribution sociale généralisée) et de CRDS (contribution au remboursement de la dette sociale). Elle inclut également les indemnités nettes (primes, indemnités, ancienneté…). La rémunération est exprimée annuellement.

Seuls les salariés présents à temps complet sur toute l'année ont été pris en compte dans le calcul de la rémunération médiane, à l'exclusion des apprentis.

Un indice a été calculé qui permet de comparer les rémunérations femmes/hommes.

$$\text{Indice F/H} = \frac{\text{Rémunération Femmes}}{\text{Rémunération Hommes}} \times 100$$

Il est exprimé en pourcentage. Ainsi, un indice F/H = 74,3 % signifie que la rémunération médiane des femmes correspond à 74,3 % de celle des hommes.

Cette mesure, calculée à partir de la DADS, ne peut être comparée à celle de l'index de l'égalité professionnelle. Créé par la loi Avenir professionnel de septembre 2018, cet index est à publication obligatoire pour les entreprises de plus de 50 salariés et intègre d'autres indicateurs que la rémunération.

Secteur santé

Branche professionnelle

Pharmacie d'officine

www.ompl.fr
18-20 boulevard de Reuilly • 75012 Paris • ompl@ompl.fr

Ompl

RÉMUNÉRATION NETTE ANNUELLE

3748 € DE PLUS EN FAVEUR DES HOMMES

Le genre a un effet très important sur le niveau de rémunération nette (y compris intéressement et participation) des salariés de la branche.

Rapporté au mois, un différentiel de 312 € est observé au profit des hommes.

ABSENCE DE PARITÉ SALARIALE

L'indice de parité de la branche montre un écart entre les rémunérations médianes en faveur des hommes (15 points d'écart).

Les professions intermédiaires constituent la catégorie la moins égalitaire. Dans cette catégorie, la rémunération médiane des femmes correspond à 93,3 % de celle des hommes.

Médiane estimée de la rémunération nette annuelle par genre (€)

Genre			Ompl
Femmes	21 170	20 985	21 689
Hommes	24 918	26 104	28 075
Ensemble	**21 471**	**21 296**	**22 469**

Source : extractions Insee, DADS 2018.

Indice de parité par catégorie sociale

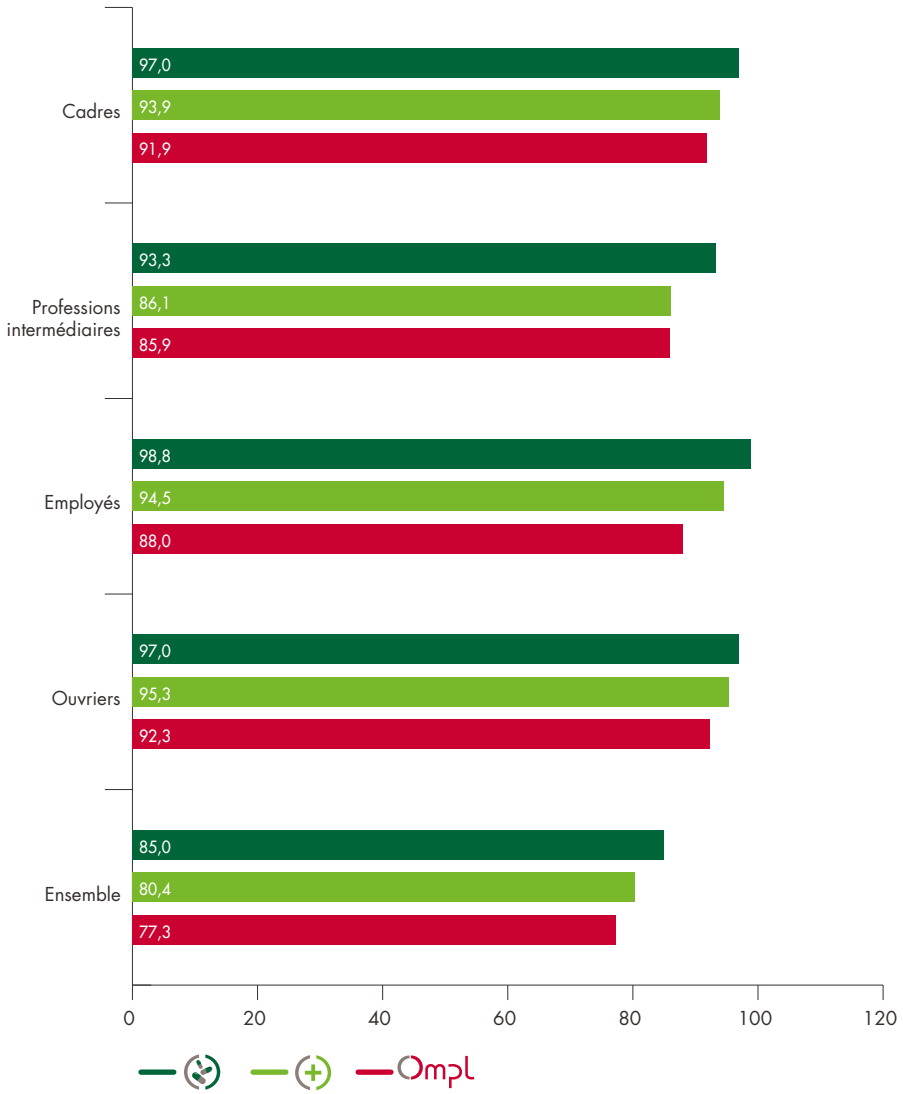

Source : extractions Insee, DADS 2018.

RÉMUNÉRATION NETTE ANNUELLE

VALORISATION DE LA RÉMUNÉRATION AVEC L'ÂGE

Dans la branche, les salariés de 50 ans et plus bénéficient d'une rémunération nette médiane annuelle supérieure de 25,9 % à ceux de moins de 35 ans.
Le différentiel avec les salariés d'âge intermédiaire est un peu moins marqué (7,0 %).

Médiane estimée de la rémunération nette annuelle par tranche d'âge (€)

Tranches d'âge			Ompl
< 35 ans	18753	19000	20157
35 à 49 ans	22059	21789	22982
50 ans et +	23601	22906	23913
Ensemble	**21471**	**21296**	**22469**

Source : extractions Insee, DADS 2018.

SPÉCIFICITÉS RÉGIONALES

Un différentiel de 3449 € est observé entre la région possédant le plus fort revenu médian net annuel (Île-de-France) et le moins élevé (Occitanie).

Médiane estimée de la rémunération nette annuelle par région (€)

Régions			Ompl
Auvergne-Rhône-Alpes	21732	21529	22864
Bourgogne-Franche-Comté	21401	21194	21637
Bretagne	21293	21261	22113
Centre-Val de Loire	21323	21166	21849
Corse	21270	21332	21614
DOM	20878	21064	21494
Grand Est	21871	21014	21683
Hauts-de-France	20886	20551	21281
Île-de-France	23920	23108	26731
Normandie	20851	20832	21511
Nouvelle-Aquitaine	20705	20854	21516
Occitanie	20471	20942	21500
Pays de la Loire	20827	20698	21637
Provence-Alpes-Côte d'Azur	21183	21122	21879
Ensemble	**21471**	**21296**	**22469**

Source : extractions Insee, DADS 2018.